ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois

Question écrite n° 36220

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre du logement et de la ville sur l'application de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement. En effet, il semblerait que le décret prévu par son article 74 n'ait pas encore été publié. C'est pourquoi il la prie de bien vouloir lui indiquer le calendrier prévu en la matière.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement, le décret n° 2007-1660 du 23 novembre 2007 pris pour l'application des articles L. 633-1 à L. 633-4 du code de la construction et de l'habitation et relatif aux logements foyers a été publié au Journal officiel du 25 novembre 2007.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36220
Rubrique : Parlement
Ministère interrogé : Logement et ville
Ministère attributaire : Logement et urbanisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 novembre 2008, page 10123
Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4065